

# GRENOBLE ET SA RÉGION

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ 40, AVENUE ALSACE-LORRAINE rédaction 04 76 88 73 37 FAX 04 76 88 73 39 centre.grenoble@ledauphine.com publicité 04 76 88 73 38 FAX 04 76 88 73 82 publicite.grenoble@ledauphine.com



## CANNES Des Grenoblois vont éclairer la Croisette

■ L'entreprise grenobloise BH Technologies, spécialisée dans la gestion fine de l'éclairage public, vient de décrocher le premier rôle pour éclairer la Croisette de Cannes. Du Palais des festival au Palm Beach, lampes au sol, dans les bosquets cannois, sur la rambarde longeant la

Promenade seront pilotées pour créer des scénari particuliers en fonction des événements et besoins. Tapis rouge pour l'entreprise mais les stars du Festival 2007 devront revenir en 2008. Les travaux débuteront cet été pour être terminés pour la prochaine édition.

## ENVIRONNEMENT

### Alliance dans les Alpes

■ Samedi 9 juin se tiendra au Sappey-en-Chartreuse, une rencontre d'Alpins soucieux de développement durable. Les dix communes du réseau Alliance dans les Alpes, dont Bourg-d'Oisans, Les Adrets, Villard-de-Lans, Corrençon-en-Vercors se retrouveront pour mieux se connaître et partager leurs expériences. Le public est invité à participer, l'après-midi, à une conférence du Laboratoire de glaciologie sur l'impact du changement climatique sur les glaciers suivie d'une table ronde sur le thème : " Quelles initiatives territoriales face aux changements climatiques". Renseignements au 04 76 48 17 46

**GAMME À PARTIR DE 21 300€**

NOUVEAU SUZUKI **GRAND VITARA**

**VÉHICULES DISPONIBLES**

**SEYSSINET ALPES AUTO**  
SUZUKI Av. du Général de Gaulle - SEYSSINET - 04 76 21 73 07

APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'aucuns espèrent encore une amnistie

# 6 000 PV par semaine à Grenoble

## ISÈRE

Il n'y aura vraisemblablement pas d'amnistie pour les infractions au code de la route. Pourtant beaucoup, aujourd'hui encore, se posent la question : les PV et autres amendes pour stationnement gênant ou non payé seront-ils amnistiés dans les semaines à venir ? Si l'on s'en tient aux déclarations de Nicolas Sarkozy pendant la campagne, cette pratique est enterrée : mieux vaut ne pas rêver et s'acquitter rapidement des sommes dues.

## Seuls 30 à 40 % des PV sont finalement payés

Nous sommes extrêmement nombreux à être concernés. Les chiffres, obtenus de source sûre, en attestent. Sur la commune de Grenoble, environ 6 000 PV pour dépassement d'horaire, non-paiement ou stationnement gênant sont "distribués" chaque semaine en ville !

De même source, on apprend qu'une amende sur deux est majorée car non réglée dans le délai prévu. Et 30 à 40 % seulement seraient finalement payés. Ces dernières semaines, beaucoup d'automobilistes auraient entassé les contraventions, pariant sur une hypothétique amnistie.

### « J'attends que Sarkozy se prononce »

« Ce sera quitte ou double ! », lance André, commercial de 37 ans. Dans le vide-poche de son Opel Corsa, les PV s'empilent. « Celui-ci, c'était pour un stationnement gênant à 35 €, je suis resté 10 minutes devant un arrêt de bus. Cet autre pour un stationnement non payé. C'est encore 11 € de plus... Celui-ci, c'est un excès de vitesse : 58 km/h au lieu de 50... J'attends que Sarkozy se prononce définitivement avant de passer au tiroir-caisse ».

Nicolas Sarkozy est opposé à l'amnistie présidentielle. Au cours de sa campagne, il l'a affirmé à plusieurs reprises : « Je suis contre et cela vaut pour tous ceux qui contreviennent à la loi.

Ce pouvoir présidentiel, qui interfère avec celui des magistrats, relève d'une époque révolue et doit être aboli ».

Certains contrevenants tentent de gagner du temps en adressant courriers de réclamation ou de contestation après une première relance. Au risque que leur dossier soit transmis à un huissier.

Si vous avez commis un excès de vitesse, conduit sous l'emprise de l'alcool ou d'un produit stupéfiant ou même garé votre véhicule sur une place réservée aux handicapés, il est préférable de vous acquitter de vos amendes, elles ne seront en aucun cas concernées par une éventuelle amnistie.

Interrogée, la Prévention routière se dit opposée à toute forme d'amnistie.

« Instaurée par Charles de Gaulle en 1958, l'amnistie n'est en aucun cas une tradition républicaine. Au nom de l'égalité, cette pratique doit purement disparaître », indique Jean-Pierre Martin, responsable isérois de la Prévention routière.

Autre association qui a pris position dès janvier, "40 millions d'automobilistes". « Nous sommes en désaccord sur le principe. Si les sanctions sont justifiées, il n'y a pas de raison pour qu'elles soient amnistiées. Toutefois, compte tenu des excès d'une répression non ciblée, nous demandons qu'il n'y ait pas de retrait de points pour les petits dépassements de vitesse », détaille Laurent Hecquet, secrétaire général de l'association, tout en indiquant que 75 % des vies épargnées ces dernières années sont à apporter au crédit de la lutte contre l'alcool au volant.

L'association demande que le montant de l'amende soit réduit de moitié puisque l'État affirme que ce n'est pas l'aspect financier qui motive son action.

Vincent WALES et Stéphane BLÉZY



Selon toute vraisemblance, les automobilistes devront bien s'acquitter de leurs amendes... Photo DL Henri PORCHIER

## REPÈRES

### SOUS DE GAULLE

■ En 1958, le général crée l'amnistie présidentielle. D'un coup, elle balaye tous les délits routiers, même les plus graves. Mais le contexte était différent : conditions de circulation, trafic, voitures... rien n'était comme aujourd'hui.

### SOUS GISCARD D'ESTAING

■ En 1974, Valéry Giscard d'Estaing met fin à l'amnistie pour les cas d'ivresse au volant ayant entraîné la mort. À cette époque, on commence à s'inquiéter des victimes de la route.

### SOUS CHIRAC

■ En 2002, l'amnistie s'était limitée aux seuls PV de stationnement.

## PV : ÊTES-VOUS POUR OU CONTRE UNE ÉVENTUELLE AMNISTIE ?



**ASIER SARACIBAR**  
31 ans, kinésithérapeute Grenoble

« Il ne faut pas tout amnistier mais les contraventions sont devenues un problème pour les travailleurs qui utilisent la voiture. Il faut rester sévère avec l'alcool au volant, mais on peut pardonner le stationnement interdit ».



**GUILLAUME DESBOS**  
24 ans, étudiant Grenoble

« La loi doit être appliquée à tout le monde. Les gens se laissent aller en sachant qu'ils vont être amnistiés. Il faut rompre avec cette tradition qui veut que le président élu commence son mandat par ce genre de décision ».



**JÉRÉMY GROJON**  
29 ans, sans emploi Grenoble

« Sur le principe, je ne suis pas contre mais à condition que l'infraction ne résulte pas d'un comportement qui a mis la vie d'autrui en danger. On peut amnistier le stationnement interdit mais pas les grands excès de vitesse et l'alcool au volant ».



**MOUNA BONNET**  
21 ans, serveuse Grenoble

« Pour les gens de certains quartiers, il y a un vrai problème de stationnement. Depuis septembre, j'ai déjà eu une vingtaine de contraventions pour stationnement interdit. Il faut que le président amnistie ces petites infractions ».



**GRÉGORY ORIOL**  
24 ans, étudiant Saint-Martin-d'Hères

« Non je suis contre ! Si on veut préserver la sécurité routière, cela me paraît incohérent d'amnistier ceux qui ne respectent pas la loi. En plus, il y a pas mal de conducteurs qui se laissent aller en pensant qu'ils peuvent jouir d'une amnistie présidentielle ».

## CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE MATHÉMATIQUES Les demi-finales se sont terminées hier

# La tête dans les problèmes

## ISÈRE

Ils ont entre 10 et 11 ans et ont trouvé un rival aux jeux vidéos : un concours de maths. Organisé par le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique), en partenariat avec l'Inspection académique et le conseil général, Math'Isère est le premier du genre dans le département et a déjà attiré plus de 200 classes à participer (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>).

À l'école Jean-Jacques Rousseau du Versoud, deux classes de CM1 et CM2 s'entraînent depuis le début de l'année aux problèmes de bido à moitié plein ou vide, de carré magique, de combinaison cachée, ou encore de logique et de géométrie. Un

défi qui présente l'avantage de mettre les élèves en situation d'apprentissage un peu différente des séquences ordinaires, et surtout beaucoup plus ludique. Plus riche aussi. En parallèle des problèmes de maths, d'autres compétences sont acquises grâce au travail en groupe. « Travailler en équipe, c'est motivant, confirme le professeur des CM1, Annick Arnaud. Ils se creusent la tête, tâtonnent, argumentent pour convaincre les autres élèves », avant de s'attaquer à la classe tout entière. « Pas facile, quand ils ne sont pas sûrs du résultat, beaucoup plus quant tout le monde a trouvé le même. » Et cela fait, reste encore à choisir l'exercice Joker, celui sur lequel on double la mise de points. Là

tout est question de stratégie. Pour Guillaume, "l'homme avec une calculatrice dans la tête", d'après ses copains de classe, il faut le mettre sur l'exercice du périmètre, le plus difficile. « Exit cependant les questions trop faciles et qui ne rapportent pas de points. Et puis il y a les exercices qui mettent souvent la majorité d'accord, ceux où il faut savoir rester prudent devant la difficulté : "Derrière une palissade se cachent des zèbres et des autruches. On voit 54 pattes et 20 têtes. Combien y a-t-il d'autruches?"... Eh oui, ce n'est pas facile.

**Les résultats fin mai**  
Pourtant copie rendue, Justine, Alexia, Brian ou Roxane ont trouvé l'épreuve assez fa-

cile. « Ou bien c'est parce qu'on s'est entraîné toute l'année et qu'on a la méthode maintenant. » Confiants pour la suite des opérations, c'est l'épreuve du calcul mental, via un questionnaire internet, qui départagera les candidats. Fin mai, les résultats devraient tomber et les deux classes sauront alors si elles sont sélectionnées pour la finale à Grenoble le 19 juin. Mais là ils ne seront plus que 15 classes à s'affronter. « On s'attendait pas. Il faudrait que ça se passe mieux la prochaine fois, conclut Alexandre des CM1. Si on veut gagner ». Encore un mois pour y arriver.

Claire SIMIAND

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
www.crdp.ac-grenoble.fr/cddp38



Différentes stratégies sont mises en place par les élèves pour résoudre les problèmes.